HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2011, Université de Poitiers. hceres-02027022

HAL Id: hceres-02027022

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027022

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LI120000880

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence de Droit a été créée en 1971 à la Faculté de droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers. Les métiers visés par la formation sont identifiés par les cinq parcours de la mention actuelle :

- Droit public (secteurs parapublics, rédacteur territorial, attaché territorial, agent contractuel de la fonction publique, chargé de mission),
- Droit privé (secteur judiciaire et notarial, collaborateur d'avocat ou dans un office notarial, assurances),
- Droit fondamental (métiers parajudiciaires, assurances, greffier, collaborateur d'avocat),
- Droit et techniques de l'assurance (agent ou courtier d'assurance, chargé de clientèle en assurances, producteur en assurances, agent général d'assurances, rédacteur sinistre, etc.),
- Droit et techniques de l'information et de la communication (rédacteur ou documentaliste des cabinets d'avocats ou dans les services juridiques d'entreprise spécialisés dans le secteur de la communication, communication électronique).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	612
Nombre d'inscrits en L2	417
Nombre d'inscrits en L3	343
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	73,68 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	69,8 %
% d'insertion professionnelle	13,6 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

- Projet pédagogique : la licence Droit offre aux étudiants une formation généraliste sur les quatre premiers semestres et un début de spécialisation à partir du semestre 5. La structuration de la formation par unité

d'enseignements et par semestre respecte les principes d'orientation et de spécialisation progressive de la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat).

- Dispositif d'aide à la réussite : application du « Plan Réussite en Licence » sous forme de travaux dirigés (TD), de soutien, de tutorat de soutien, tout ceci en petit groupe d'étudiants.

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : selon l'enquête de 2006-2007, seuls 13,6 % des étudiants ayant répondu exercent un emploi. Cependant, les détails sur la nature et le type d'emploi ne sont pas fournis.

- Pilotage de la formation : l'équipe pédagogique est composée des enseignants-chercheurs dont 25 professeurs et 29 maîtres de conférences de droit public/science politique (34 %), de droit privé et sciences criminelles (52 %), d'histoire du droit (11,32 %), quatre PRAG (professeur agrégé du secondaire) et trois PRCE (professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur). Côté pilotage, on note un responsable de la mention et un responsable par année (L1, L2 et L3).

- Points forts :
  - Un effort particulier a été fait en faveur de l'insertion professionnelle, avec la création des parcours adaptés au tissu économique local (notamment les assurances à Niort).
  - Les TICE sont bien intégrées dans les parcours.
  - Un dispositif «rebond » permet à l'étudiant de se réorienter vers une autre licence proposée par l'Université.
  - L'organisation de la formation est conforme aux objectifs poursuivis.
  - La poursuite d'études offre plusieurs possibilités (masters) au sein du même établissement.

- Points faibles :
  - Le dispositif d'aide à la réussite serait plus performant avec une procédure plus précise de ciblage et détection des étudiants en difficulté.
  - Il n'existe aucune unité d'enseignement (UE) obligatoire de « méthodologie du travail universitaire ».
  - Il n'existe pas d'informations précises sur l'existence des directeurs d'études, ni d'enseignant référent, ce qui est pourtant exigé par le « Plan Réussite en Licence ».
  - Pas de stage obligatoire en troisième année de la licence (L3) Droit (4 parcours sur 5).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

- Un mécanisme de détection rapide (dès la rentrée) des étudiants (primo arrivants notamment), susceptibles d'être bénéficiaires du tutorat, augmenterait l'efficacité du dispositif d'aide à la réussite.

- La formation des étudiants de 1ère année de licence pourrait bénéficier de la mise en place d'un module obligatoire de méthodologie universitaire.

- Il en va de même pour la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, qui est inexistante actuellement.

- Il serait pertinent d'introduire un stage obligatoire en L3.